

**COMMUNIQUÉ No. 117 – 29 JANVIER 2025**  
**COMMUNICATION DE L'ARCHEVÊQUE**  
**DÉCRET - INDULGENCE PLÉNIÈRE DE L'ANNÉE JUBILAIRE 2025**

**Aux membres des équipes pastorales,  
Aux prêtres, diacres, RSE, APL,  
Aux fidèles engagés dans l'animation de leur communauté,  
Aux membres des congrégations religieuses,  
Au personnel de l'archevêché,**

Chers frères et chères sœurs dans le Christ,

Veillez trouver ci-après une communication importante de notre archevêque, Monseigneur Christian Lépine concernant l'indulgence plénière de l'année jubilaire 2025.

[Décret – Indulgence plénière](#)

En Jésus,

*Charles Langlois PSS*  
M. Charles Langlois, PSS  
Vicaire général, Modérateur de la curie